

DEMANDE CONCOURS EQUIPEMENT POUR SURVEILLANCE - n° 1072

Le Maire expose que les travaux de prolongement du CD 73

- du pont SNCF au PN 14 et à l'avenue de Génobois,

- du PN 14 au CC MESSEIN,

ainsi que l'aménagement du chemin du Bon Curé de l'Avenue de Génobois (station Gaz) à l'avenue de Génobois (côté RN 57) vont bientôt démarrer.

Il paraît nécessaire de confier la surveillance de l'exécution de ces travaux routiers, au service de l'Equipement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide :

- le concours du service de l'Equipement est demandé pour la surveillance des travaux décrits ci-dessus.